



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mercredi 24 octobre 2018

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 24 octobre 2018

10.03 Ouverture

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Présentation du budget 2019 et du PTI 2019-2020-2021 de l'arrondissement d'Outremont

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Période de questions des citoyens

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens - 1186983013

Dresser le budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens - 1186983012

Établissement du programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de l'arrondissement d'Outremont

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 8

Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1186983013

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Dresser le budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire.

Il est recommandé de:

DE DRESSER le budget de l'arrondissement d'Outremont pour l'exercice financier 2019 tel qu'indiqué au sommaire;

DE LE TRANSMETTRE au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif;

D'APPROPRIER la somme de 223 300 \$ du surplus de l'arrondissement pour équilibrer le budget 2019.

Signé par Marie-France PAQUET **Le** 2018-10-20 13:41

Signataire :

Marie-France PAQUET

Directrice d'arrondissement par intérim
Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les
citoyens

IDENTIFICATION**Dossier # :1186983013**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Dresser le budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire.

CONTENU**CONTEXTE**

Les articles 143.2 et 144.5 de la Charte stipulent que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

Le comité exécutif a établi la date du 26 octobre 2018 pour la transmission par les arrondissements au Service des finances leur budget de fonctionnement. (Dossier 1183843003).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA17 16 0457 - Dresser le budget de fonctionnement 2018 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire.

CA16 16 0361 - Dresser le budget de fonctionnement 2017 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire.

DESCRIPTION

La préparation du budget de 2019 a dû tenir compte des enjeux ci-dessous:

1. La réforme du financement des arrondissements (amorcée en 2013 par l'administration municipale);
2. Le déficit d'exercice de 2017 et la diminution du solde accumulé au surplus de l'arrondissement;
- 3 La correction du déficit structurel par des mesures de compressions administratives.

1. Réforme du financement des arrondissements

La réforme du financement a été amorcée en 2013 par l'administration municipale.

La paramétrisation des budgets de fonctionnement, selon le modèle de financement, impliquait que certains arrondissements voyaient leurs transferts provenant du corporatif réduits alors que pour d'autres, les transferts augmentaient. Afin de pallier aux variations positives et négatives, un plan de mise en oeuvre avait été établi par la ville centre: les variations positives ont été étalées sur cinq ans alors que les variations négatives l'ont été sur dix ans.

En effet, pour l'arrondissement d'Outremont, ceci représentait une diminution de la dotation de (392 600 \$) par année sur 10 ans pour un grand total de (3 926 500\$).

La poursuite de la réforme s'est traduite par une ponction de (259 200 \$) sur notre transfert central 2019 (avec une mise à jour des paramètres de 28 100\$).

La réforme du financement a eu un impact important sur notre capacité budgétaire.

2. Déficit d'exercice 2017 et diminution du solde accumulé au surplus

Au cours des dernières années, l'arrondissement a dû recourir à son surplus pour financer le déficit structurel causé notamment par la non indexation, la hausse des coûts de main-d'oeuvre et des contrats, la réforme du financement et l'ajout de certains postes.

En raison, de l'augmentation importante des coûts reliés à des dossiers de *santé et sécurité au travail (SST)*, à des coupures de dotation *relatives à l'activité des déchets, matières recyclables et matières résiduelles* ainsi qu'au *financement des mesures transitoires relatives aux régimes de retraite*, notre arrondissement a conclu l'année 2017 avec un déficit d'exercice de (168 000 \$) .

Ce déficit, jumelé à l'utilisation d'un montant de 1 630 800 \$ en provenance du surplus pour financer le budget courant a contribué à faire diminuer le solde disponible pour balancer le budget 2019.

La direction de l'arrondissement a entrepris un exercice d'analyse des dépenses et des revenus et de compressions budgétaires afin de permettre à l'arrondissement d'atteindre l'équilibre en vue de l'année 2019. Cet exercice a impliqué des compressions pour toutes les directions de l'arrondissement.

3. Correction du déficit structurel

Année après année, l'arrondissement doit composer avec une hausse de ses charges de fonctionnement en raison de l'augmentation des coûts de main-d'oeuvre et des contrats.

L'indexation des transferts centraux établie à 1,5% ne permet pas d'assumer ces hausses de coûts. La dotation a fait aussi l'objet d'un ajustement négatif de 68 500\$ pour la participation de l'arrondissement à l'effort de financement des mesures transitoires relatives aux régimes de retraite.

Une somme de 255 000\$ a été retranchée en 2017 de la dotation par la ville-centre pour la gestion des postes vacants. Cette réduction a été maintenue de façon récurrente dans

l'exercice 2018 et 2019.

De manière à corriger la situation, le conseil de l'arrondissement a accepté d'augmenter légèrement la taxation locale en 2018.

Il est recommandé de poursuivre en ce sens en 2019.

JUSTIFICATION

Le conseil d'arrondissement doit dresser son budget de fonctionnement et le soumettre au comité exécutif.

Les transferts centraux reçus aux fins de la préparation de notre budget de fonctionnement, qui ont pour but de préserver un cadre financier équilibré, se sont comme par les années passées, avérés insuffisants pour assumer la totalité des services.

Le Service des finances a transmis aux arrondissements en juin dernier, le montant du transfert attribué à notre arrondissement ainsi qu'un document décrivant les orientations ainsi que le calendrier budgétaire.

L'administration a débuté à la fin juin l'exercice de planification budgétaire.

Les prévisions budgétaires devaient être transmises au Service des finances à la fin de l'été et les budgets adoptés au plus tard le 26 octobre 2018.

Un processus de restructuration budgétaire complet a été mené, depuis le dépôt de l'enveloppe de dotation, par l'administration et les élus de manière à atteindre l'équilibre en 2019. Les directions ont été sollicitées et rencontrées dans le processus de préparation budgétaire. Des rencontres budgétaires ont été tenues avec tous les élus le 13 août et le 10 octobre 2018.

Pour arriver à un équilibre budgétaire des compressions importantes ont été imposées à toutes les directions de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Pour dresser le budget, l'administration de notre arrondissement a dû mettre en place un plan de compressions budgétaires.

Dans la préparation de ce plan, l'administration a toujours eu comme objectif de limiter au maximum la charge fiscale imposée aux citoyens d'Outremont tout en ayant un souci de continuer à fournir des services de qualité aux citoyens.

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement Outremont a été établi à 14 155 600 \$ pour l'année 2019.

Il s'agit d'une réduction de (1 012 900 \$) comparativement au budget de l'année 2018 qui avait été adopté à 15 168 500 \$. (6,7%)

Le financement du budget de fonctionnement 2019 s'effectuera par les 4 sources ci-dessous :

- > Transferts centraux : 9 186 100 \$
- > Taxation locale : 2 867 600 \$
- > Revenus locaux : 1 878 600 \$

> Surplus : 223 300 \$
14 155 600 \$

Selon le nouveau mode de financement des arrondissements adopté en 2013, la ville centre cède un espace fiscal de .05 cents/100 \$.

Afin de limiter le recours au surplus et favoriser la santé financière de l'arrondissement, il est recommandé de se prévaloir de cette option en fixant le taux taxation locale à 0,0493%.

Cette décision générera un revenu additionnel de 267 200 \$.

Quant aux revenus locaux, les recettes prévues ont été revues à la hausse, passant de 1 751 400 \$ en 2018 à 1 878 600\$ pour l'année 2019. Une augmentation de 127 600\$.

Un montant de 223 300 \$ sera approprié à même le surplus afin d'équilibrer le budget 2019 et ainsi maintenir le niveau de service aux citoyens.

Sur le plan de la structure organisationnelle, une analyse des effectifs suite à des départs (à la retraite ou autres) a été effectuée. Ceci impliquera des transferts de certaines fonctions. Il y a également eu une revue des postes occasionnels et temporaires. La structure planifiée pour l'année 2019 est réduite à 111,3 années/personnes. Ces coupures auront un impact sur certaines activités ou fonctions.

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Outremont, tel que soumis au conseil, respecte l'enveloppe fournie par le service des finances de la Ville de Montréal.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'étude des compressions a également pris en considération certaines mesures en lien avec des cibles de développement durable (par exemple le verdissement - augmentation de la bio-diversité).

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Impact important quant à la structure organisationnelle de l'arrondissement à cause des compressions requises pour équilibrer le budget.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

La présentation power point du budget sera ajoutée au site internet de l'arrondissement comme par les années passées.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Un avis a été publié dans le journal Le Devoir conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal.

Le règlement sur la taxe relative aux services sera à l'ordre du jour du conseil de novembre (pour avis de motion) et adoption en décembre.

L'organigramme sera adopté en décembre 2018.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jonathan ST-LOUIS
Conseiller en gestion des ressources
financières

ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-10-20

Suzanne JEFFREY
C/d ress.fin.& materielles <<arr.<60000>>



Dossier # : 1186983012

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Établissement du programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de l'arrondissement Outremont

Je recommande:

DE DRESSER le programme triennal des immobilisations de l'arrondissement Outremont 2019-2021, lequel prévoit des investissements de 7 683 000 \$ au cours des trois prochaines années, le tout tel qu'indiqué au sommaire décisionnel;

DE LE TRANSMETTRE au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif qui doit dresser et soumettre pour adoption au conseil de la Ville, le programme des immobilisations de la Ville, lequel doit comprendre à l'égard de chaque arrondissement, un programme d'immobilisations.

Signé par Marie-France PAQUET **Le** 2018-10-19 12:46

Signataire :

Marie-France PAQUET

Directrice d'arrondissement par intérim
Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les
citoyens

IDENTIFICATION

Dossier # :1186983012

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Établissement du programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de l'arrondissement Outremont

CONTENU

CONTEXTE

L'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4) prévoit que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un Programme des immobilisations de l'arrondissement.

Le comité exécutif a établi, au plus tard, la date du 26 octobre 2018 pour l'adoption du budget par les arrondissements (Dossier 1183843003).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- CA17 160458 - Établissement du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de l'arrondissement Outremont
- CA16 160285 - Établissement du Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 de l'arrondissement Outremont

DESCRIPTION

Le Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de l'arrondissement Outremont prévoit un investissement total de 7 683 000 \$:

- 2019** - 2 561 000 \$
- 2020** - 2 561 000 \$
- 2021** - 2 561 000 \$

Le détail des investissements prévus est disponible en pièces jointes.

JUSTIFICATION

L'adoption de la planification des projets d'investissements est prérequis afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt pour l'exécution des travaux auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des

actifs de l'arrondissement et au maintien et à l'amélioration de l'offre de service aux citoyens.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de l'arrondissement d'Outremont respecte l'enveloppe budgétaire fournie par les services corporatifs.

La réalisation des projets décrits en pièces jointes nécessitera de nouveaux règlements d'emprunt et l'approbation du MAMOT.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin d'assurer, de maintenir et d'augmenter la qualité des milieux de vie résidentiels, des aménagements durables sont prévus . Ces aménagements concernent notamment la réfection des chalets de parcs et le verdissement de ruelles vertes.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption du PTI 2019-2021 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments et équipements, ainsi qu'au maintien et à l'amélioration en qualité des services aux citoyens.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Diffusion sur le site internet de l'arrondissement

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Un avis a été publié dans le journal Le Devoir conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jonathan ST-LOUIS
Conseiller en gestion des ressources
financières

ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-10-09

Suzanne JEFFREY
C/d ress.fin.& materielles <<arr.<60000>>